



## Le Conseil Général se lance dans la réalisation de son Agenda 21 et de son Plan Climat Energie Territorial

Jeudi 9 juin 2011, Michel Pélieu, président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, était aux côtés de Jean-Claude Beaucoueste, conseiller général du canton de Saint-Pé-de-Bigorre et président de la commission environnement et Roland Dubertrand, conseiller général du canton de Rabastens-de-Bigorre et président de la commission Développement Economique, à l'occasion du lancement de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial. « *Cet agenda 21 doit être le projet stratégique du Conseil Général pour les années à venir, a souligné Michel Pélieu. Les objectifs sont multiples mais avant toute chose, il doit permettre de renforcer l'intérêt des Hauts-Pyrénéens pour l'action publique en leur permettant de mieux comprendre le sens de nos décisions, en améliorant la qualité de nos actions en leur donnant de la plus value. Plusieurs principes simples doivent guider notre action : faire de l'aménagement un vecteur de solidarité sociale, territoriale et économique, agir pour le développement au service des hommes et des territoires ou bien encore, garantir la pérennité de notre patrimoine.* »



Le président du Conseil Général a rappelé sa volonté de mener à bien ces grands projets et ce, malgré la réforme de la fiscalité qui pourrait constituer un frein au plan de financement. « *Nous le refusons. Nous devons en faire un levier de mobilisation*

*collective, un ferment d'innovation, avoir des exigences de cohérence et de qualité pour l'action départementale. Fidèles à l'esprit de la décentralisation, nous démontrerons nos capacités d'initiatives. »*

**La réalisation de l'Agenda 21, avec la collaboration du groupement d'études Proscot va durer 2 ans. Elle comportera 3 étapes principales :**

- la mise en place d'un diagnostic de développement durable partagé**
- l'élaboration d'une stratégie de développement durable**
- la détermination d'un plan d'actions**

*« Nous avons déjà fortement travaillé dans le domaine de l'environnement, en interne, dans la gestion de nos services et au travers de nos actions volontaristes : aides à l'environnement, eau potable, rivières...Cet agenda 21 va nous permettre d'aller plus loin. C'est une mission transversale à tous les services qui se met en place. C'est une excellente chose et une mission passionnante pour l'ensemble de nos agents, avec, certainement, une remise en question de nos méthodes de travail actuelles », conclut Michel Pélieu.*